



Charles Bossart <charles.bossart@dune-energie.fr>

Dune Energie

2 messages

Charles Bossart <charles.bossart@dune-energie.fr>
À : edwardd@live.fr

9 novembre 2022 à 12:03

Bonjour Monsieur DUQUESNE,

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès des gestionnaires de réseaux ENEDIS & GRDF aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL / PCE :

30000111686583

Relatif au SIREN : 895046316

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention **"BON POUR ACCORD"**. Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française."

En vous souhaitant une agréable journée,

--

Charles Bossart

Directeur associé

charles.bossart@dune-energie.fr

0620240814

www.dune-energie.fr



edward <edwardd@live.fr>

9 novembre 2022 à 12:10

À : Charles Bossart <charles.bossart@dune-energie.fr>

Bonjour,

Par ce présent mail je vous donne mon bin pour accord

Bonne réception

Envoyé de mon iPhone

Le 9 nov. 2022 à 12:03, Charles Bossart <charles.bossart@dune-energie.fr> a écrit :

[Texte des messages précédents masqué]